



TOP CONDUITE

PERMIS B/AAC/MOTOS/CYCLO

REMORQUES / B96 ET BE

PIENNES/TRIEUX

TEL/ 0382219445 - 0668700346

PARCOURS DE FORMATION

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité, de la motivation...

Le parcours proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire.

En vous engageant dans cette formation au travers de la signature d'un contrat vous vous engagez à suivre le parcours de formation suivant :

Formation théorique :

La formation théorique porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que le comportement du conducteur.

Elle porte sur :

La vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers de la route

Les effets dus à la consommation d'alcool drogues et médicaments sur la conduite

Les risques liés aux conditions météorologiques et aux états de la chaussée

Les usagers vulnérables

Les spécificités de certaines catégories de véhicules et les différentes conditions de visibilité et leurs conducteurs

Les gestes de premier secours

Les précautions à prendre en montant et quittant un véhicule

Le transport de personne et chargement

La réglementation relative à l'obligation d'assurance et aux documents administratifs liés à l'utilisation d'un véhicule

A la signature du contrat un livre de code est transmis à l'élève ainsi qu'un accès internet prépacode afin de préparer également son examen du théorique en dehors des heures de cours proposés par l'établissement

L'élève suivra la formation dans les locaux de l'établissement aux horaires affichés dans celui-ci :

Supports média tels que DVD pour des tests d'entraînement et avec un enseignant habilité pour des cours thématiques

Les cours thématiques sont dispensés par un enseignant titulaire de l'autorisation d'enseigner en cours de validité aux horaires affichés au sein de l'établissement

9 thèmes abordés :

Dispositions légales en matière de sécurité routière /permis/sanctions...

Le conducteur/ prise d'information/zone de danger...

La route/position sur la chaussée/croisement/dépassement...

Les autres usagers/communication/vulnérabilité...

Réglementation générale (panneaux...)

Précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule/stationnement/chargement/transport de personne...

Eléments mécaniques liés à la sécurité de la conduite/entretien/pneumatiques...

Equipements de sécurité d'un véhicule/commandes/témoins...

Règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement

Formation pratique

La formation pratique peut débuter avant l'obtention du code en alternance avec la formation théorique ou une fois l'examen théorique obtenu

Pendant la phase pratique vous serez amené à circuler en ville, rase campagne, autoroute ou voie rapide, de nuit (si leçons prises en hiver), par conditions climatiques variées si possible (pluie neige brouillard...)

Lors de votre formation, un livret d'apprentissage à la conduite reprenant l'ensemble de votre parcours de formation selon le REMC vous sera remis.

Vous devrez l'avoir avec vous obligatoirement à chacune de vos leçons de conduite et le remplir avec le formateur en fin de leçon.

Le formateur remplira lui-même une fiche de suivi qui reprendra les mêmes items

La formation pratique de base se déroule comme indiqué ci-dessous mais la progression varie évidemment selon chaque élève :

Installation au poste de conduite et trajectoire/Démarrage/arrêt/boîte de vitesse

Utilisation de la première à allure lente et démarrage en côte/Contrôle des rétroviseurs et environnement/S'insérer dans la circulation/Manœuvres

Parcours divers/Préparation à l'examen

Le formateur adaptera la formation et la pédagogie pour chaque apprenant